

DU GRAND GUÉRET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire des Monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Étaient présents : Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Thierry DUBOSCLARD, Michel PASTY, Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line COINDAT, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, MM. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, MM. Christophe MOUTAUD, Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, MM. Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, François BARNAUD, Mme Corinne COMMERNAT, MM. Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, Mme Patricia GODARD, M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA

Étaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Marie-France DALOT à Mme Armelle MARTIN, Mme Sabine ADRIEN à M. Christophe MOUTAUD, Mme Olivia BOULANGER à M. Thierry BAILLET, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Ludovic PINGAUD, Mme Françoise OTT à M. Henri LECLERE, Mme Véronique VADIC à Mme Corinne TONDUF, M. François VALLES à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Célia BOIRON à M. Alex AUCOUTURIER, M. Patrick ROUGEOT à M. François BARNAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE à M. Philippe BAYOL, M. Pierre AUGER à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Philippe PONSARD à Mme Annie ZAPATA

Étaient excusés : Mme Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Benoît LASCoux, Dominique VALLIERE, Mme Ludivine CHATENET

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 37

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 13

Nombre de membres excusés : 5

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 50

Secrétaire de séance : Mme Annie ZAPATA

CENTRE AQUALUDIQUE : DEMANDE D'AUTORISATION PREFERATORALE POUR PENETRER SUR DES TERRAINS

Rapporteur : M. Bernard LEFEVRE

Dans le cadre du projet de construction du centre aqualudique du Grand Guéret, il est nécessaire de mener des études topographiques, géotechniques et autres études liées au projet d'aménagement, sur des parcelles en cours d'étude pour le choix du site.

Les parcelles sur lesquelles il est nécessaire de solliciter une autorisation préfectorale pour pénétrer sur ces propriétés, sont cadastrées section BV n° 139 (5949 m²), 140 (6885 m²) et 141 (2145 m²), sises au lieu-dit « BEAUSOLEIL » sur la commune de Guéret. Elles appartiennent à Madame CORDONNIER, demeurant route de Beausoleil à Guéret. Le plan cadastral est joint en annexe.

Conformément à la réglementation, à savoir la loi du 29 décembre 1892, relative aux dommages causés à la propriété privée pour l'exécution des travaux publics et la loi du 6 juillet 1943, relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux, après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'autoriser M. le Président à solliciter Madame la Préfète de la Creuse pour prendre un arrêté portant autorisation de pénétrer en propriétés privées, sur les parcelles cadastrées section BV n° 139, 140 et 141, sises au lieu-dit « Beausoleil » sur la commune de Guéret, dans le but de mener des études topographiques, géotechniques ou autre étude liée au projet d'aménagement du Centre Aqualudique, sur la commune de Guéret,
- d'autoriser M. le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président



Eric CORREIA

La secrétaire de séance

A black ink signature of Annie ZAPATA.

Annie ZAPATA

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

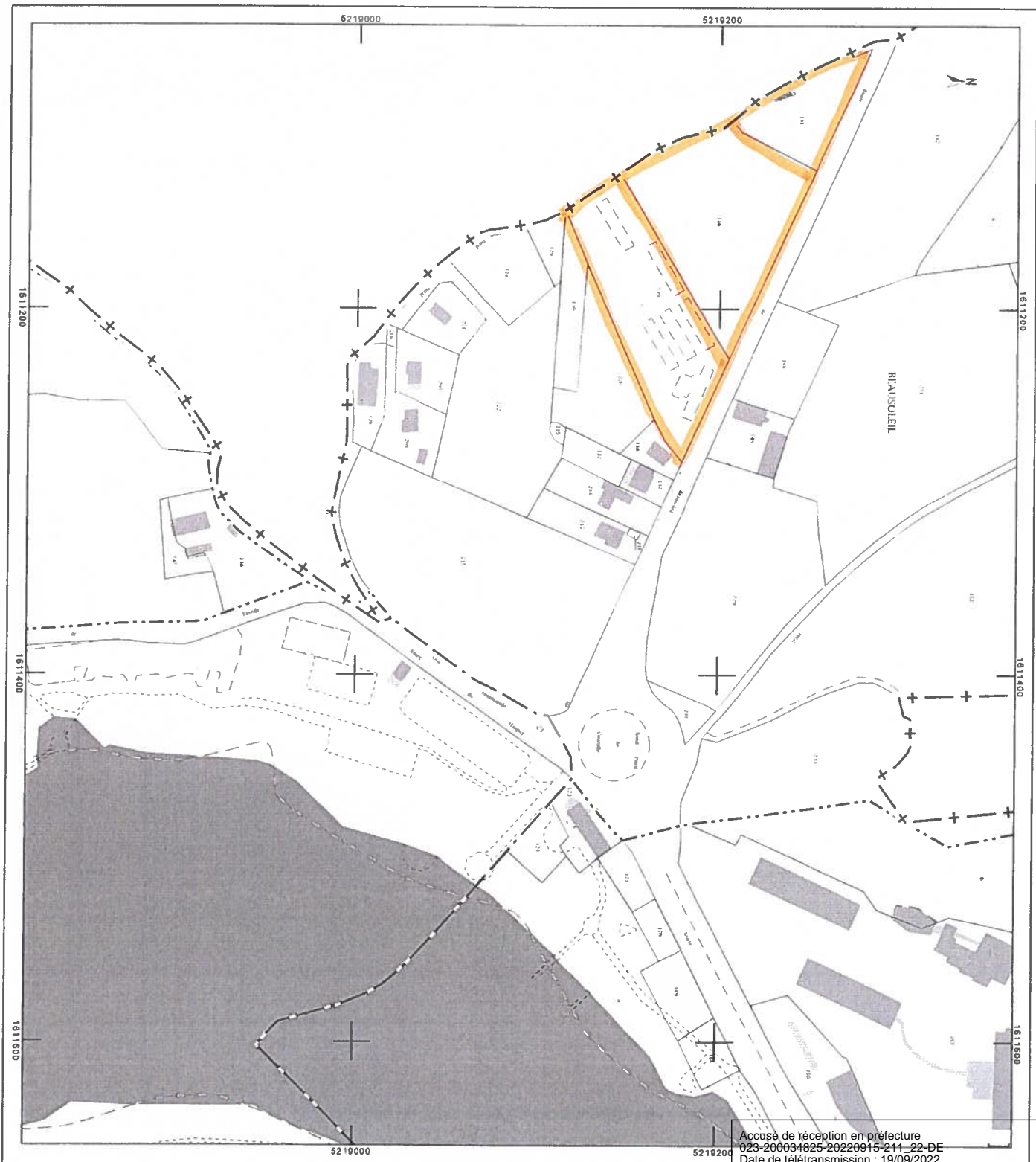
Département :
La CREUSE
Commune :
GUERET

Section : BV
Feuille : 000 BV 01
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000
Date d'édition : 18/07/2018
(fuseau horaire de Paris)
Coordonnées en projection : RGF93CC46

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
GUERET
3, avenue de Laure BP 102 23002
23002 GUERET cedex
tél. 05 55 51 63 23 -fax 05 55 52 81 82
cdif.gueret@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics



Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20220915-214-22-DE
Date de télétransmission : 19/09/2022
Date de réception préfecture : 19/09/2022